



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	05-6550-7	<b>Numéro de version:</b>	9.00
<b>Date de révision:</b>	18/02/2016	<b>Annule et remplace la version du :</b>	21/01/2013

**Numéro de version Transport:** 5.00 (09/08/2015)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M (TM) ESPE (TM) Vitremer Verre Ionomère 3303I Kit d'Introduction

#### Numéros d'identification de produit

70-2010-2394-5

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,

**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11

**E-mail:** Tox.be@mmm.com

**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:**

05-6374-2, 05-6399-9, 05-6398-1, 10-7923-5

### Information de transport

70-2010-2394-5

**ADR/RID:** Marchandises dangereuses en quantités exceptées, classe 3, II , (--).

**CODE IMDG:** UN1170, ETHANOL SOLUTION, 3, II , IMDG-Code segregation code: NONE, Dangerous Goods in excepted Quantities, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: DANGEROUS GOODS IN EXCEPTED QUANTITIES OF CLASS 3UN 1170, II .

## **ETIQUETTE DU KIT**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange: Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

#### **CLASSIFICATION:**

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225  
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Ce matériel est exempt de classification de danger conformément au Règlement (EC) N° 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

### **2.2. Eléments de l'étiquette**

**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

#### **MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

#### **Symboles::**

SGH02 (Flamme) | SGH07 (Point d'exclamation)

#### **Pictogrammes**



#### **MENTIONS DE DANGER:**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **MENTIONS DE MISE EN GARDE**

#### **Prévention:**

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280E	Porter des gants de protection.

#### **Intervention::**

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables

tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

**Raison de la révision:**

Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.

Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.

Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.

Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.

Section: Phrases de risques (Information) - L'information a été supprimée.

S-phrase - L'information a été supprimée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	05-6374-2	<b>Numéro de version:</b>	16.01
<b>Date de révision:</b>	18/02/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	09/02/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Primaire VITREMER 3303P

#### Numéros d'identification de produit

70-2010-1333-4

7000054177

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

#### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>ADRESSE:</b>	3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
<b>Téléphone:</b>	+32 (0)2 722 51 11
<b>E-mail:</b>	Tox.be@mmm.com
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.3m.com/be">http://www.3m.com/be</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

**CLASSIFICATION:**

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225  
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

**2.2. Eléments de l'étiquette**

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

**Symboles::**

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	45 - 55

**MENTIONS DE DANGER:**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280E	Porter des gants de protection.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

**2.3 .Autres dangers**

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section

correspondante de ce document.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8			10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Ethanol	64-17-5	200-578-6		35 - 45	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	01-2119490169-29	45 - 55	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Nota D
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	261-134-5		< 1	Tox. aigüe 2, H300

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

##### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone

#### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas mettre dans les yeux. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Ethanol	64-17-5	OELs Belgique	VLEP (8 heures):1907 mg/m <sup>3</sup> (1000 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

#### Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m <sup>3</sup>

#### Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)



**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:  
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

**Protection de la peau/la main**

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

**Protection respiratoire:**

Aucun requis.

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Se référer à l'annexe

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Aspect physique spécifique::</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Transparent - jaune. Légère odeur d'acrylate.
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	2,9 - 4
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	$\geq 67$ °C
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	16,7 °C [ <i>Méthode de test:</i> Coupe fermée]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	$\leq 186$ 158,4 Pa [ <i>@ 55 °C</i> ]
<b>Densité relative</b>	1,03 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
<b>Hydrosolubilité</b>	Modérée
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	9 - 13 mm <sup>2</sup> /s
<b>Densité</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

**9.2. Autres informations:**

<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Masse moléculaire:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Teneur en matières volatiles:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

**10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.  
étincelles et / ou flammes

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau:**

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:****Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

**Information complémentaire:**

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Ethanol	cutané	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Ethanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Ethanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Ingestion	Rat	LD50 32 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Ethanol	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Aucune irritation significative

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Ethanol	Lapin	Irritant sévère
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Moyennement irritant

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Ethanol	Humain	Non-classifié
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Ethanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Ethanol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	pendant la grossesse
Ethanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Ethanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Ethanol	Ingestion	dépression du	Peut provoquer somnolence ou	Multiple	NOAEL Pas	

**3M™ Primaire VITREMER 3303P**

		système nerveux central	vertiges	espèces animales.	disponible	
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg	
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Non disponible	Irritation équivoque	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Ethanol	Inhalation	système hématopoïétique   système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Ethanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/day	4 Mois
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/day	7 jours
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système endocrine   système hématopoïétique   Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	28 jours
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Coeur   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système immunitaire   muscles   Système nerveux   des yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point	Test résultat
----------	--------	-----------	------	------------	------------	---------------

**3M™ Primaire VITREMER 3303P**

					<b>final</b>	
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Ethanol	64-17-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	42 mg/l
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	5 012 mg/l
Ethanol	64-17-5	Algues - autres	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 580 mg/l
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	10 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	9,6 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	9,5 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

<b>Matériel</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Type de test</b>	<b>Durée</b>	<b>Type d'étude</b>	<b>Test résultat</b>	<b>Protocole</b>
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Ethanol	64-17-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

<b>Matériel</b>	<b>CAS N°</b>	<b>Type de test</b>	<b>Durée</b>	<b>Type d'étude</b>	<b>Test résultat</b>	<b>Protocole</b>
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

### 3M™ Primaire VITREMER 3303P

Ethanol	64-17-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	Autres méthodes
Méthacrylate de 2- hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	Autres méthodes
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-1333-4

**ADR/RID:** Marchandises dangereuses en quantités exceptées, CLASSE 3, II, (--).

**CODE IMDG:** UN1170, ETHANOL SOLUTION, 3, II, IMDG-Code segregation code: NONE, Dangerous Goods in excepted Quantities, EMS: FE, SD.

**ICAO/IATA:** DANGEROUS GOODS IN EXCEPTED QUANTITIES OF CLASS 3 UN 1170, II.

IMDG : UN1170; Ethanol solution; 3; II; EmS: FE, SD.

ADR: UN1170; Ethanol en solution; 3; II; (E); F1.

IATA: UN1170; Ethanol solution; 3; II.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Liste des codes des mentions de dangers H**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

**Raison de la révision:**

Section 16 : annexe. Mélange professionnel et application - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.  
- L'information a été modifiée.

**Annexe**

<b>Titre</b>	
<b>Identification de la substance</b>	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
<b>Nom du scénario d'exposition</b>	Mélange professionnel et l'application
<b>étape du cycle de vie</b>	Pour usage professionnel/industriel uniquement
<b>activités participatives</b>	PROC 0 -Autre activité de procédé ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
<b>Processus, les tâches et les activités couvertes</b>	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
<b>21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques</b>	
<b>Conditions d'exploitation</b>	<b>État physique:</b> Liquide



	<b>Conditions générales d'exploitation</b> Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
<b>Mesures de la gestion du risque</b>	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : <b>Mesures de la gestion du risque</b> <b>Santé humaine</b> Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; <b>Environnemental</b> Non nécessaire;
<b>Mesures de gestion des déchets</b>	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
<b>3. Prévion de l'exposition</b>	
<b>Prévion de l'exposition</b>	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	05-6399-9	<b>Numéro de version:</b>	11.00
<b>Date de révision:</b>	23/01/2017	<b>Annule et remplace la version du :</b>	13/11/2015

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Vitremer™ Liquide restaurateur 3303L

#### Numéros d'identification de produit

70-2010-1334-2

7000054178

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire

##### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>ADRESSE:</b>	3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
<b>Téléphone:</b>	+32 (0)2 722 51 11
<b>E-mail:</b>	Tox.be@mmm.com
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.3m.com/be">http://www.3m.com/be</a>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

**CLASSIFICATION:**

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

**2.2. Eléments de l'étiquette**

**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**

ATTENTION.

**Symboles::**

SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	15 - 25

**MENTIONS DE DANGER:**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P280E Porter des gants de protection.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**2.3 .Autres dangers**

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
------------	------------	---------------	-------------	----------------

### 3M™ Vitremer™ Liquide restaurateur 3303L

Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8		45 - 50	Substance non classée comme dangereuse
Ingrédients non-dangereux	Mélange		25 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle (N° d'enregistrement REACH:01-2119490169-29)	868-77-9	212-782-2	15 - 25	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Le Nota D (CLP)
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	261-134-5	< 1	Tox. aigüe 2, H300 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

#### Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

#### Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m3

**Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)**

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

**Protection de la peau/la main**

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

**Protection respiratoire:**

Aucun requis.

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Se référer à l'annexe

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Aspect physique spécifique::</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Clair à légèrement jaune, légère odeur.
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	2,5 - 3,5
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.

<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	104 °C [ <i>Méthode de test:</i> Tagliabue Coupe fermée]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<=110 305,3 Pa [ <i>@ 55 °C</i> ]
<b>Densité relative</b>	1,2 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
<b>Hydrosolubilité</b>	Totale
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	1 100 - 1 200 mm <sup>2</sup> /s
<b>Densité</b>	1,2 g/ml

## 9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Pas de données de tests disponibles.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

### 10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

**Inhalation:**

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

**Contact avec la peau:**

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Ingestion	Rat	LD50 32 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Aucune irritation significative

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Moyennement irritant

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.



### Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

### Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg	
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	Irritation équivoque	

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système endocrin   système hématopoïétique   Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	28 jours
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Coeur   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système immunitaire   muscles   Système nerveux   des yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	345 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	9,5 mg/l
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	10.9 jours (t <sub>1/2</sub> )	Autres méthodes

**3M™ Vitremer™ Liquide restaurateur 3303L**

Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % en poids	OCDE 301C

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.47	Autres méthodes

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06\*      Produit chimique contenant des substances dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-1334-2

Non réglementé pour le transport

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n ° 1907/2006.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

### Raison de la révision:

Section 16 : annexe. Mélange professionnel et application - L'information a été ajoutée.

Section 1: Téléphone d'urgence - L'information a été modifiée.

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.  
 Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.  
 Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.  
 Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.  
 Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.  
 Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.  
 Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
 Section 11 : Texte exposition répétée Toxicité organe cible spécifique - L'information a été supprimée.  
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.  
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
 Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.  
 Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.

## Annexe

<b>Titre</b>	
<b>Identification de la substance</b>	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
<b>Nom du scénario d'exposition</b>	Mélange professionnel et l'application
<b>- Utilisations identifiées:</b>	PROC 0, ERC 08c, SU 22 ;
<b>Processus, les tâches et les activités couvertes</b>	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
<b>21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques</b>	
<b>Conditions d'exploitation</b>	<b>État physique:</b> Liquide <b>Conditions générales d'exploitation</b> Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
<b>Mesures de la gestion du risque</b>	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : <b>Mesures de la gestion du risque</b> <b>Santé humaine</b> Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; <b>Environnemental</b> Non nécessaire;
<b>Mesures de gestion des déchets</b>	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.
<b>3. Prévision de l'exposition</b>	
<b>Prévision de l'exposition</b>	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**3M™ Vitremer™ Liquide restaurateur 3303L**

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

**Référence FDS:** 05-6398-1 **Numéro de version:** 12.04  
**Date de révision:** 28/03/2017 **Annule et remplace la version du :** 13/11/2015

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Vitremer™ Poudre restaurative 3303P

#### Numéros d'identification de produit

70-2010-0424-2	70-2010-0426-7	70-2010-2396-0	70-2010-2397-8	70-2010-2398-6
70-2010-2399-4	70-2010-2400-0	70-2010-2401-8	70-2010-2402-6	
7000030401	7000030403	7000054222	7000030417	7000030418
7000030419	7000030420	7000030421	7000030421	7000030422

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

#### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** Tox.be@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n°

### 3M™ Vitremer™ Poudre restaurative 3303P

1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

#### CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

##### Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

#### AUTRES INFORMATIONS

##### Dangers supplémentaires (statements)

EUH208 Contient Peroxodisulfate de dipotassium. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Aucun			90 - 99,9	Substance non classée comme dangereuse
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	231-781-8		< 0,15	Ox. Solv. 3, H272; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement



enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

**Condition**

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Récupérer le matériau répandu. Balayer. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## **7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Valeurs limites d'exposition:

### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	OELs Belgique	VLEP (8 heures):0.1 mg/m3	
OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values. VLEP Valeurs limites de moyenne d'exposition /				

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

#### Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

#### Protection respiratoire:

Aucun requis.

# 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Poudre
Apparence/odeur:	Blanche, sans odeur
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié

<b>Point d'éclair:</b>	Pas de point d'éclair
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité relative</b>	2,8 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité</b>	2,8 g/cm <sup>3</sup>

#### 9.2. Autres informations:

<b>Masse moléculaire:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Teneur en matières volatiles:</b>	<i>Non applicable.</i>

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

**Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, étournements, douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire.

**Contact avec la peau:**

Irritation mécanique de la peau: les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

**Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxydisulfate de dipotassium	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Peroxydisulfate de dipotassium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 10,7 mg/l
Peroxydisulfate de dipotassium	Ingestion	Rat	LD50 1 130 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité cellules germinales**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Cancérogénicité**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	116 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	64,4 mg/l

**3M™ Vitremer™ Poudre restaurative 3303P**

Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	163 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	10 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	3,2 mg/l
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Aucun		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Aucun	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyle)propyle ester (2530-85-0),	Aucun	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

### 3M™ Vitremer™ Poudre restaurative 3303P

matière en vrac						
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-0424-2, 70-2010-0426-7, 70-2010-2396-0, 70-2010-2397-8,  
70-2010-2398-6, 70-2010-2399-4, 70-2010-2400-0, 70-2010-2401-8,  
70-2010-2402-6

Non réglementé pour le transport

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

##### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

#### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

### Raison de la révision:

Section 1: Téléphone d'urgence - L'information a été modifiée.

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.  
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>**





## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	10-7923-5	<b>Numéro de version:</b>	11.01
<b>Date de révision:</b>	25/04/2018	<b>Annule et remplace la version du :</b>	08/03/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Vitremer 3303FG recharge

#### Numéros d'identification de produit

70-2010-1335-9

7000030407

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

#### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>ADRESSE:</b>	3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
<b>Téléphone:</b>	+32 (0)2 722 51 11
<b>E-mail:</b>	Tox.be@mmm.com
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.3m.com/be">http://www.3m.com/be</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

**CLASSIFICATION:**

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1B - Sens. pour la peau 1B; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

**2.2. Eléments de l'étiquette****Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE****MENTION D'AVERTISSEMENT:**

ATTENTION.

**Symboles::**

SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes****Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	216-367-7	40 - 60
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	109-16-0	203-652-6	40 - 60
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0		< 0,5

**MENTIONS DE DANGER:**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE****Prévention:**

P280E Porter des gants de protection.

**Intervention::**

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**2.3 .Autres dangers**

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	216-367-7		40 - 60	Skin Sens. 1B, H317

## 3M™ Vitremer 3303FG recharge

Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	203-652-6	01-2119969287-21	40 - 60	Sens. cutanée 1, H317
TRIPHENYLSTIBINE	603-36-1	210-037-6		< 1	Tox. aigüe 4, H332 - Nota 1,A Tox. aigüe 3, H301
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0			< 0,5	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	204-617-8		< 0,05	Tox. aigüe 4, H302; Lésions oculaires 1, H318; Skin Sens. 1B, H317; Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; Aquatique aigüe 1, H400,M=10

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

## Décomposition dangereuse ou sous-produits

### Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

### Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

## 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Ne pas mettre dans les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	OELs Belgique	VLEP (8h): 1mg/m3	
Composés d'antimoine	603-36-1	OELs Belgique	VLEP(Sb)(8 h):0.5 mg/m3	
OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values. VLEP Valeurs limites de moyenne d'exposition /				

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

#### Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

#### Protection respiratoire:

Aucun requis.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Aspect physique spécifique::</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	clair à légèrement jaune, odeur d'acrylate
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	Pas de point d'éclair
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<=110 316,1 Pa [@ 55 °C ]
<b>Densité relative</b>	1,14 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Nulle
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

**Température de décomposition**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Viscosité**

125 - 225 mm<sup>2</sup>/s

**Densité**

*Pas de données de tests disponibles.*

**9.2. Autres informations:**

**Composés Organiques Volatils**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Masse moléculaire:**

*Pas de données de tests disponibles.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Non applicable

**10.5 Matériaux à éviter:**

Non applicable

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

**Contact avec la peau:**

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
TRIPHENYLSTIBINE	Inhalation - Poussières/ Brouillards		LC50 estimé à 1 - 5 mg/l
TRIPHENYLSTIBINE	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
TRIPHENYLSTIBINE	Ingestion	Rat	LD50 82,5 mg/kg
1,4-Dihydroxybenzène	Dermale	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Rat	LD50 302 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Cochon d'Inde	Moyennement irritant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritation minimale.
TRIPHENYLSTIBINE	Lapin	Irritation minimale.
1,4-Dihydroxybenzène	Homme et animal	Irritation minimale.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Jugement professionnel	Irritant modéré
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritant modéré
TRIPHENYLSTIBINE	Lapin	Moyennement irritant
1,4-Dihydroxybenzène	Humain	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Homme	Sensibilisant

**3M™ Vitremer 3303FG recharge**

	et animal	
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Cochon d'Inde	Sensibilisant
1,4-Dihydroxybenzène	Cochon d'Inde	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Dihydroxybenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Dihydroxybenzène	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Dermale	Souris	Non-cancérogène
1,4-Dihydroxybenzène	Dermale	Souris	Non-cancérogène
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/day	2 génération
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/day	2 génération
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	pendant l'organogénèse



**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL Non disponible	non applicable
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg	non applicable

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	Dermale	rénale et / ou de la vessie   sang	Non-classifié	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Système endocrine   Foie   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	40 jours
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	moelle osseuse   Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	9 semaines
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 50 mg/kg/day	15 Mois
1,4-Dihydroxybenzène	Oculaire	des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	16,4 mg/l
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé	18,6 mg/l

**3M™ Vitremer 3303FG recharge**

					(NOEL)	
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	32 mg/l
TRIPHENYLSTIBINE	603-36-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,061 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,044 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,053 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0015 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0029 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Vairon de Fathead	expérimental	32 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=0,066 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	32 % en poids	OCDE 301C
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
TRIPHENYLSTIBINE	603-36-1	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	<20 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	7 % en poids	OCDE 301C
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	70 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5.8	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle	109-16-0	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.3	Autres méthodes

### 3M™ Vitremer 3303FG recharge

TRIPHENYLSTIBINE	603-36-1	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	6.02	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
2-[4- (Diméthylamino)phényl]ét hanol	50438-75-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3.6	Estimation : Facteur de bioaccumulation
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.59	Autres méthodes

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-1335-9

Non réglementé pour le transport

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

##### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Raison de la révision:

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>